



(1) Selon les besoins de l'élève

(2) les élèves de la section rugby ne peuvent suivre aucun autre enseignement optionnel. Sélection au printemps.

(3) l'option Management-Gestion (1h30) peut être suivie par tous les élèves. Uniquement en seconde.

(4) les arts plastiques et le théâtre ne peuvent être suivis en option 2 que par les élèves suivant le latin et le grec en option 1

(5) Management et Gestion ne peut être choisi en option 2 que par les élèves inscrits en option 1 Latin, Grec, Russe, Arts Plastiques et Théâtre

Toute inscription à une option engage l'élève à suivre les cours pendant la totalité de l'année scolaire.